

# REXOBOIS

Peinture-laque satinée microporeuse pour bois

Extérieur

## DEFINITION

- REXOBOIS est une peinture-laque alkyde, régulatrice d'humidité et multicouche pour la protection et la décoration de tous les bois.

## DESTINATION ET PROPRIETES

- REXOBOIS est très garnissant et opacifiant.
- REXOBOIS s'applique avec aisance et ne coule pas.
- REXOBOIS est disponible en blanc et 1080 teintes de la collection Tons et Couleurs 2.

## MISE EN OEUVRE

- Matériel d'application : Brosse, rouleau poils courts 5 mm.
- Application : Brosse, rouleau : empâter régulièrement et lisser de suite.
- Rendement : Sur fonds lisses : 11 à 14 m<sup>2</sup>/litre par couche.  
Peut varier en fonction de la porosité et la rugosité du support, et du mode d'application.
- Recouvrable : 24 heures à 23°C et 50% HR.
- Nettoyage du matériel : White Spirit, immédiatement après utilisation.

## PRECAUTIONS A OBSERVER

- Eviter l'application de teintes trop foncées sur des surfaces très ensoleillées.
- Respecter le délai de recouvrement.
- Sur agglomérés et contreplaqués, s'assurer auparavant par un essai que le produit n'a pas de réaction avec la colle utilisée pour la fabrication du support.
- Ne pas appliquer sur essence de bois à sécrétion anti-siccative (Iroko).

## CONDITIONNEMENT

- Existe en Blanc et base P-M et V.
- Se conserve 1 an en emballage hermétique d'origine.
- Stocker à l'abri des fortes températures.

## FICHE TECHNIQUE (produit standard blanc)

- Classification : AFNOR NF T 36005 Famille I - Classe 4a/2a.
- Présentation : Peinture thixotropée.
- Densité : 1,25 ± 0,05.
- Liant : Résines alkydes modifiées.
- Pigments : Dioxyde de titane rutile.
- Extrait sec en poids : 77% ± 2%.
- Extrait sec en volume : 64 ± 3%.
- Degré de brillant : Satiné brillant 35 à 40 GU à 60 (Norme NF X08 002.).
- Séchage à 23°C et 50% HR : Hors poussière : 4 h - Sec : 7 h - Recouvrable : 24 h
- COV : Valeur limite pour ce produit (cat A/d) : 300 g/l (2010)  
Ce produit contient au maximum 299 g/l.

**DESCRIPTIF**

La préparation des fonds, l'application et les conditions climatiques d'application doivent être conformes au DTU 59-1(NF P 74-201-)

SUBJECTILE	ASPECT DE SURFACE INITIAL	TRAVAUX PREPARATOIRES ET D'APPRET	TRAVAUX DE FINITION
Bois résineux feuillus ou exotiques Bois agglomérés, contreplaqués ou lattés.	Aspect non peint	Brossage, ponçage, époussetage 1 couche REXOBOIS ou 1 couche SUPERBASE	2 couches REXOBOIS
	Aspect peint Fond légèrement farinant Fond en bon état ou très légèrement dégradé	Lessivage, rinçage, ponçage soigné, époussetage 1 couche REXOBOIS ou 1 couche SUPERBASE	
	Aspect vernis L'état de surface initial nécessite un traitement peinture	Décapage (*)	
	Aspect peint Fond écaillant Fond en très mauvais état	1 couche REXOBOIS ou 1 couche SUPERBASE	

(\*) Un décapage chimique nécessitera un rinçage au White Spirit.

**Sécurité**

Voir la fiche de sécurité (FDS) et indications réglementaires sur l'emballage. Renseignements et FDS disponibles 24 heures sur 24 sur Internet: [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com) fournisseur Akzo Nobel.

Précaution d'usage : Les traitements tels que le ponçage, le soudage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage/sablage humide devra être utilisé si possible. Portez un équipement de protection personnel (respiratoire) adéquat si l'exposition ne peut être évitée par une ventilation locale.

*La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.*